



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **WEB079**  
Durée : **2 heures**  
Dernière mise à jour : **09/10/2025**

## GESTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS) ET RESTRUCTURATIONS : SÉCURISER LES PROCÉDURES ET PRÉVENIR LES CONTENTIEUX

### Formateur(s)

César SOLIS, Cabinet Steering Legal;

### Notions et questions abordées

Les restructurations d'entreprises constituent l'un des contextes les plus sensible en matière de risques psychosociaux (RPS). Incertitudes liées à l'avenir de l'emploi, tensions organisationnelles, répercussions sur la santé mentale des salariés : ces situations placent l'employeur sous une obligation renforcée de prévention et d'accompagnement.

Pour les praticiens du droit social, et en particulier les avocats, la gestion des RPS dans le cadre d'une réorganisation, et en particulier en cas de mise en œuvre d'un PSE, soulève des enjeux sensibles et multiples : articulation avec l'obligation de sécurité sécurisation du plan, stratégies de preuve et risques de contentieux accrus.

Cette formation propose une analyse approfondie des dernières évolutions jurisprudentielles et des bonnes pratiques en la matière, afin d'armer les praticiens dans l'accompagnement et la gestion des litiges liés aux restructurations.

### Programme

- Définition des RPS et retour sur les obligations de l'employeur
- Principales formes de restructurations concernées (RCC, APC, licenciements collectifs, transfert d'entreprise, réorganisations...)
- Méthodologie d'évaluation et prévention des RPS
- Focus sur les RPS dans un contexte de mise en œuvre d'un PSE
- Bonnes pratiques à mettre en place

### Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les obligations de l'employeur en matière de prévention des RPS lors d'une restructuration (RCC, APC, transfert, licenciements, PSE)
- Analyser, identifier et prévenir les risques contentieux liés
- Identifier les bonnes pratiques à mettre en place
- Développer une stratégie de conseil et de défense efficace pour anticiper ou répondre aux contestations prud'homales et administratives

### Prérequis

Aucun prérequis.

### À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, juristes en droit social, RRH, CSE.

### Support pédagogique

Document détaillé de formation à récupérer en fin de session.

### Informations technique

- Formation à distance - accessible aux personnes handicapées (déficience de motricité)
- Après avoir validé votre inscription, vous recevrez un email de confirmation vous présentant les modalités techniques afin d'assister à ce webinaire
- Votre inscription vous donnera l'accès : au replay et aux supports de formation durant **1 an**
- Ce webinaire permet de valider **2 heures** au titre de la formation continue

## Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

## Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

## Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.